

Vous allez avoir une hystéroggraphie

Madame,

Votre médecin vous a proposé un examen radiologique. Il sera pratiqué avec votre consentement. Vous avez en effet la liberté de l'accepter ou de le refuser.

Une information vous est fournie sur le déroulement de l'examen et de ses suites.

Le médecin radiologue est qualifié pour juger de l'utilité de cet examen pour répondre au problème diagnostique que se pose votre médecin. Toutefois, il se peut que cet examen ne donne pas toutes les réponses.

Il est très important que vous répondiez bien aux questions qui vous seront éventuellement posées sur votre état de santé ainsi que sur les médicaments que vous prenez (liste écrite des médicaments). Certains traitements doivent en effet être modifiés ou interrompus pour certains examens d'imagerie.

N'oubliez pas de vous munir de vos anciens examens pour une comparaison et surtout de respecter les recommandations qui vous sont faites.

■ La radiographie utilise des rayons X

En matière d'irradiation des patients, aucun risque n'a pu être démontré chez les patients compte tenu des faibles doses utilisées et des précautions prises pour limiter au strict minimum la zone examinée. A titre d'exemple, un cliché simple correspond en moyenne à l'exposition moyenne naturelle (soleil) subie lors d'un voyage de 4 heures en avion.

Toutefois, pour les femmes enceintes, des précautions doivent être prises systématiquement : c'est pourquoi il est important de signaler si vous pouvez être dans ce cas.

■ L'IRM et l'échographie n'utilisent pas de rayons X

Ce sont des examens non irradiants qui utilisent soit les propriétés des champs magnétiques pour l'IRM, soit les propriétés des ultrasons pour l'échographie.

Pour les intensités utilisées par ces deux techniques, il n'a jamais été décrit de conséquence particulière pour l'homme.

■ De quoi s'agit-il ?

L'hystérogaphie est une radiographie de l'utérus. Elle consiste à introduire par le vagin un produit opaque aux rayons X dans la cavité utérine et à prendre plusieurs clichés radiologiques.

Elle apporte des renseignements utiles en complément de l'échographie qui étudie mal la cavité utérine et les trompes.

■ Déroulement de l'examen ?

L'examen commence par un examen gynécologique.

Il est précédé d'une toilette antiseptique de la vulve et du périnée.

L'injection du produit est réalisée à l'aide d'un système stérile dans le col de l'utérus après désinfection. Des clichés sont réalisés au cours de l'injection lente du produit de contraste dans l'utérus et les trompes.

Dans certains cas comme dans les bilans d'infertilité par obstruction des trompes, l'introduction d'un cathéter dans les trompes peut compléter l'hystérogaphie. Ce geste complémentaire sera décidé par le médecin radiologue avec votre accord et celui de votre médecin traitant.

■ La durée de l'examen ?

Elle peut varier en fonction de votre anatomie et du nombre de clichés nécessaire, soit environ 30 minutes ou plus si un geste complémentaire de cathétérisme des trompes est envisagé.

■ Quels sont les risques de l'examen ?

Toute intervention sur le corps humain, même conduite dans des conditions de compétence et de sécurité maximales, comporte un risque de complication.

Les incidents les plus couramment rencontrés sont :

- Des douleurs pelviennes, à type de crampes, transitoires, sont atténuées par la prise de médicaments anti-spasmodiques.
- De faibles saignements dans la journée qui suit la réalisation de l'examen.

Des risques très rares peuvent survenir :

- Un malaise passager avec sueurs froides et parfois perte de connaissance très transitoire.
- Le réveil d'une infection génitale dont le risque sera réduit par un traitement antibiotique préventif en cas d'infertilité.
- Des manifestations d'allergie au produit iodé, très rares, car le produit n'est pas injecté par voie veineuse.
- Exceptionnellement (moins de 1% des cas), une perforation de la trompe peut compliquer un geste de cathétérisme visant à désobstruer une trompe.

■ Bénéfices et limites

Cet examen est justifié par votre état de santé pour localiser et identifier l'affection dont vous souffrez, à titre de bilan préopératoire, ou pour un contrôle postopératoire ou encore dans la surveillance de la maladie pour laquelle vous êtes ou avez été traitée.

La découverte inattendue d'une pathologie débutante qui n'est responsable d'aucun symptôme est possible et fait partie du bénéfice potentiel de cette exploration.

Cet examen comme toute exploration radiologique n'est pas sûr à 100 %. Des lésions peuvent ne pas être détectables par cette technique radiologique. Au cours de l'examen, tout sera mis en œuvre par le médecin radiologue pour obtenir la meilleure efficacité diagnostique.

■ Résultats

Un premier commentaire pourra vous être donné juste après l'examen. Il ne s'agira là que d'une première approche, car les images doivent être ensuite analysées par le médecin radiologue. Le compte-rendu écrit sera disponible dans les meilleurs délais.

■ Ce que vous devez faire

Certains antécédents médicaux pourront nous amener à vous prescrire une prémédication avant l'examen ou à reporter la date de l'examen ou encore, beaucoup plus rarement, à annuler cet examen et le remplacer par un autre type d'exploration.

Avant l'examen, répondez attentivement aux questions suivantes

- Avez-vous une maladie du sang ou des saignements fréquents ou prolongés (du nez par exemple) ?
- Prenez-vous un traitement fluidifiant le sang (anticoagulant ou antiagrégant plaquettaire type Aspirine, Asasantine, Kardegic, Persantine, Plavix, Previscan Sintrom, Solupsan, Ticlid, ...), ou tout simplement souvent de l'Aspirine contre le mal de tête ?
Dans ce cas, il sera nécessaire d'arrêter ce traitement avant l'examen : nous vous préciserons combien de temps.
- Êtes-vous allergique, à certains médicaments ou pommades, êtes-vous asthmatique ou avez-vous mal toléré un examen radiologique ?
- Avez-vous une infection gynécologique, des saignements abondants, des antécédents de salpingite, de fibrome ?
- Avez-vous subi des interventions chirurgicales ? Lesquelles ?
- Êtes-vous enceinte ou susceptible de l'être ? Allaites-vous ?

Votre rendez-vous sera fixé dans les 12 premiers jours du cycle : après les règles et avant l'ovulation. En cas de doute, n'hésitez pas à nous poser des questions.

Un traitement antibiotique préventif peut vous être prescrit pour une durée de quelques jours.

D'une manière générale, n'hésitez pas à fournir tout renseignement qui vous paraîtrait important à communiquer et à nous informer de toute maladie sérieuse.

Apportez le jour de l'examen

1. La demande de votre médecin (ordonnance, lettre, ...),
2. La liste écrite des médicaments que vous prenez,
3. Le dossier radiologique en votre possession (radiographies, échographies, scanners et IRM),
4. Tous vos résultats d'analyses de sang.

Pour l'examen

Vous devez vous rendre à votre rendez-vous à jeun depuis 4H.

Vérifiez que l'examen a bien lieu dans les 12 jours qui suivent vos règles.

Après votre retour à domicile

Si des manifestations inexpliquées vous inquiètent dans les suites de l'examen, tels que des saignements importants, des douleurs ou une fièvre, vous devez contacter votre médecin traitant ou le centre de radiologie au numéro de téléphone suivant : +377 97 77 89 60.

Il est normal que vous vous posiez des questions sur l'examen que vous êtes amené à passer. Nous espérons y avoir répondu. N'hésitez pas à nous interroger à nouveau pour tout renseignement complémentaire.